

**SAINT
JULIEN
MOLIN
MOLETTE**



BULLETIN MUNICIPAL 2022-23



LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Vous étiez nombreuses et nombreux ce dimanche 8 janvier 2023 lors des vœux de la municipalité. Ce fut l'occasion de vous souhaiter une belle année 2023, de partager la galette des rois et de revenir sur ce qui a marqué le village durant l'année 2022. Lors de cette rencontre, nous avons repris le travail de nos correspondants de presse locale pour revisiter en images l'année écoulée. Une manière de faire le bilan 2022, un bilan qui oscille entre fragilités et richesses.

Fragilité de construction que certains croyaient pourtant inaltérable, mais la durée de vie des dalles en béton n'est pas éternelle et nous avons dû cette année condamner la dalle du Ternay qui devra à terme être déconstruite car il n'est plus possible de la consolider.

Fragilité économique, puisque cette année deux commerces importants ont fermé. Nous souhaitons à ceux qui prennent une retraite bien méritée d'en profiter et nous les soutenons, dans la mesure de nos prérogatives, pour les aider à trouver des repreneurs.

Fragilité écologique, la sécheresse qui a frappé cet été, est un marqueur de notre époque. La question de la ressource en eau et de nos modes de vie doit être posée de façon permanente car nous savons que cette sécheresse n'est pas un épisode estival isolé. Nous saluons, ici, le civisme de ceux et celles qui ont su réduire leur consommation d'eau cet été et l'engagement des pompiers face au risque incendie.

Mais 2022 fut aussi une année riche d'initiatives et d'actions municipales.

Renouveau des aménagements, avec la finalisation de la place du 19 mars 1962, l'engazonnement du cimetière, de nouveaux espaces verts avec des espèces végétales locales, la mise en place de bacs à sel à disposition, la finalisation du chemin piéton.

Préservation de la biodiversité avec la plantation de nombreux arbres qui devront permettre de protéger le village des chaleurs estivales futures, l'éclairage de nuit a été encore diminué pour limiter la pollution lumineuse.

Développement du marché du mardi, avec de nouveaux stands et des producteurs locaux de plus en plus nombreux.

Reprise du repas des anciens autour d'une équipe CCAS dynamique qui a proposé plusieurs temps de « grand déstockage » et offert un spectacle aux résidents et résidentes de l'EPHAD.

Richesse des projets à venir : deux schémas directeurs sont en cours pour améliorer nos réseaux d'eau, délivrance du permis de construire pour transformer la maison des associations en maison de santé.

Richesse de l'engagement des comités participatifs, l'occasion pour les personnes inscrites dans ces comités de finaliser la cabane de gratuité ou de présenter à la mairie et au département un projet d'amélioration de la circulation dans le village.

Enfin 2022, a montré à quel point notre village est riche de ses habitants et habitantes.

D'une part car notre village voit les maisons vides se remplir et nous avons pu accueillir de nouveaux et nouvelles piraillo.nes à qui nous souhaitons la bienvenue.

D'autre part, grâce à un maillage associatif solide, nous avons vécu une année riche en propositions culturelles et festives. La cérémonie des vœux a été l'occasion pour l'équipe municipale de remercier ceux et celles qui font de notre village un espace vivant et solidaire. Nous renouvelons ici nos remerciements auprès du monde associatif piraillo.n.



CONNECTÉ AVEC LES INFOS COMMUNALES : TOUS ET TOUTES SUR ILLIWAP



Aujourd'hui déjà deux-cents d'entre vous ont fait le choix d'installer l'application Illiwap pour recevoir les informations qui concernent la commune. Une alerte météo, un problème de voirie, une modification d'horaires, un évènement festif... nous vous envoyons l'info directement sur votre téléphone ou sur votre tablette.

Un choix concerté sur le territoire :

Le choix de cette application s'est fait en concertation avec la CCMP qui la finance. Elle vous permet aussi, si vous le souhaitez, de recevoir les infos des villages alentour. Par exemple, si vous voulez recevoir les notifications de Colombier ou de Bourg-Argental, il vous suffit de rajouter les stations correspondantes.

Vous pouvez aussi recevoir des messages géo localisés en fonction de vos déplacements car plus de 1300 communes ont fait le choix d'Illiwap. Cette appli est notamment très prisée dans la Loire car choisir Illiwap, c'est aussi faire vivre l'économie locale en soutenant cette jeune entreprise stéphanoise.

Un choix éthique :

L'application est gratuite pour les habitant.es, illimitée et sans inscription, garantissant l'origine de l'information. Elle ne comporte aucune publicité et aucune collecte de données, elle garantit le respect total de la vie privée.

Plusieurs fonctionnalités :

- **Alerter** : vigilances météo, consignes sanitaires, arrêtés préfectoraux, coupures d'eau, d'électricité, travaux etc....
- **Informer** : Actualités de la collectivité, évènements, fermeture inscriptions,
- **Créer du lien, participer** : Un outil interactif qui vous permet de faire remonter des informations avec une boîte à idées, une fonction sondage,...

Secrétariat de mairie :

lundi : 13h30 - 16h

mardi, mercredi, vendredi :

9 h/11 h 30 et 13 h 30/16 h 30 ;

samedi : 9 h/11 h.

Tél : 04 77 51 51 11

E-mail :

secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr

Centre multimédia : s'adresser au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

Objets trouvés : au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.

INFOS PRATIQUES

Pompiers	18 ou 112
Médecins	04 77 51 56 55
C.H. Annonay	04 75 67 35 00
Urgences	04 75 33 33 33
Pharmacie	04 77 51 51 69
Poste	04 77 51 52 74
Culte catholique	09 72 23 08 30
Office de tourisme de Bourg-Argental	04 77 39 63 49
Synd. d'Initiatives	04 77 51 53 32

Déchèterie de Bourg-Argental

route de St-Sauveur-en-Rue

Du 1^{er} novembre au 30 avril: lundi et vendredi 13h30/17h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/17h

Du 1^{er} mai au 31 octobre: lundi et vendredi 13h30/18h - mercredi et samedi 9h/12h - 13h30/18h

Comité de rédaction : Commission Communication de la mairie de Saint-Julien-Molin-Molette 42220 (Loire).
Conception, réalisation : Manuel Combe.

Graphisme Gisèle Jacquemet ·

Imprimé à 700 exemplaires par Imprimerie Alpha.

Photos de couverture : Mathis Granado

Photos intérieur : Alain Corbaz, Gilles Busca et les membres du conseil municipal, PNR du Pilat, les associations de Saint-Julien-Molin-Molette

École, services techniques, secrétariat, ... DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX INVESTIS ET COMPÉTENTS

En 2022, Jean-Paul Geourgeon, après 24 années passées aux services techniques, a pris une retraite bien méritée. Nous le remercions pour la qualité de son travail et sa conscience professionnelle

Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouveaux agents au sein de l'équipe: Ludovic Vignat et

Christophe Garcia qui vont travailler aux côtés de Dimitri Odouard, promu cette année au grade d'agent de maîtrise,

Au niveau de l'école, l'équipe a peu changé, Céline Soggia, Marie Ange Sage, Cathy Galdemas et Mélanie Guichebaron continuent à accueillir les enfants sur les temps de périscolaire, à la cantine et dans la classe de petite et moyenne section.

Nous avons également recruté Ingrid Cruz qui intervient en renfort de l'enseignante dans la classe de grande section/CP et à la cantine ainsi que Lyvie Poirot qui a également rejoint l'équipe « du périsco ». Amandine Simonot est aussi intervenue pour effectuer des remplacements à différents moments de l'année.

Au secrétariat, pas de changements, Véronique Franc et Manuel Combe continuent d'accueillir le public aux horaires d'ouverture.

Nous les remercions toutes et tous pour leur investissement et leur dynamisme

CHIENS ET CHATS

Nous pouvons régulièrement constater que des chiens et des chats se retrouvent en état de divagation dans la commune. Ceci n'est pas sans poser de problèmes tant au point de vue sanitaire (excréments, prolifération des chats...) qu'au point de vue de la sécurité et de la sûreté (risque d'accidents).

Nous vous informons que :

« En vertu de l'article L.211-23 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) :

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le

propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.»

Il appartient au maire de lutter contre la divagation animale sur le territoire de sa commune, notamment par la prise d'un arrêté.

Ainsi, en vertu de l'arrêté municipal pris le 11 janvier 2023 consultable en mairie, tout animal saisi sur le territoire de la commune en état de divagation sera conduit à la fourrière.

Si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, à l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, il sera considéré comme abandonné et deviendra la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Concernant la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, la fourrière est assurée par :

*SPA, La Vivaroise
1750 Route départementale 109
Le Fayet, Eteize,
07430 Savas*

La restitution de l'animal se fera contre paiement par le propriétaire à la SPA des frais divers engagés (15€/jour pour les chiens et 10€/jour pour les chats) ainsi que le paiement pour identification de l'animal (76€).

Nous recevons également de nombreuses plaintes concernant des aboiements répétitifs de certains chiens.

Plusieurs moyens existent pour faire cesser de telles nuisances : faire appel à un éducateur canin, remédier aux causes de ces aboiements (anxiété, ennui...).

Ces troubles du voisinage dus aux bruits et notamment aux aboiements des chiens sont délicats à gérer. Cependant, si la situation persiste et qu'une plainte est émise, la maire pourra procéder à la vérification du bien-fondé de la plainte et faire un rappel à la réglementation (article R.1134-31 du Code de la santé publique et arrêté préfectoral du 10 avril 2000 relatif à la lutte contre les bruits du voisinage) aux propriétaires des chiens avec demande de cessation des troubles.

Si cela s'avérait insuffisant, la maire dressera un procès-verbal d'infraction (pas de nécessité de mesures sonométriques) et le transmettra au procureur de la République.

Nous comptons sur le civisme de tous et toutes.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

L'été 2022 a été frappé par une sécheresse record. Avec des départs de feux, des agriculteur-trices très inquiet-e-s, un terrain de foot qui ressemble à un paillasson géant, un fleurissement du village sacrifié... La liste est longue et les conséquences sont multiples, tant sur les milieux naturels que sur nos ressources vitales. Les effets du changement climatique nous obligent à nous adapter à des étés de plus en plus chauds et secs. Dorénavant la grande question autour de l'eau, avec ses usages et son partage, semble incontournable. Comment la prendre en compte, dans nos quotidiens, pour un vrai développement durable ?

Aujourd'hui sur notre commune, le système d'alimentation en eau potable est encore trop fragile pour couvrir l'ensemble de nos besoins dans des conditions de sécheresse si extrême.

Fin mai, nous avons commencé à informer la population : le débit du Ternay et des sources est en chute libre ! Ensuite, c'est au tour de l'État d'être alerté afin d'anticiper la mise en œuvre de solutions de secours. Dans de telles conditions, nous avons dû trouver des solutions pour optimiser le rendement de nos installations pour des faibles débits. Cela passe par chasser quelques fuites jusqu'alors introuvables. Et c'est aussi grâce au nouveau système de télégestion (des compteurs et hauteurs de réservoirs), que nous avons pu mettre en place avec la SAUR une gestion de crise en temps réel. Par ailleurs, nous avons dû construire un nouvel ouvrage pour abriter des équipements hydrauliques modernes afin de faire fonctionner nos 6km d'adduction à faibles débits. Le montant des travaux est d'environ 20 000€.

Parallèlement à cela, avec des personnes ressources des Comités Participatifs, nous avons imaginé une communication tournée vers la population sur le même principe qu'Eco-Watt (l'appli de téléphone qui nous alerte en cas de délestage d'électricité). Nous sommes venu l'expliquer plusieurs fois sur le marché du mardi. Un système de drapeaux de 3 couleurs a été accroché au balcon de la mairie. Comme à la plage, quand c'est rouge, ça craint. Pari gagné ! Le sens civique et les efforts ont payé ; nos consommations journalières ont réellement baissé durant cette crise.

Début août, une interconnexion avec le réseau de Colombier a été réalisée. Nous en profitons pour adresser un grand merci à la municipalité Croquante pour sa solidarité. Malheureusement nous n'avons pas pu profiter de plus de 4 m³ par jour, car c'était aussi relativement tendu sur leur réseau. Mi-août, il a été nécessaire de faire livrer de l'eau potable en camions citernes pour remplir le grand réservoir de Taillis Vert. 8€ le mètre cube livré, ça fait quand même réfléchir... Heureusement pour nous, les maigres pluies qui ont arrosé les Conscrit-e-s ont enrayé la catastrophe.

La modernisation et la sécurisation de notre réseau est donc un des objectifs prioritaires que nous avons fixé pour notre mandat. Pour cela des experts techniques (bureau d'étude en charge de notre diagnostic réseau) et les services de l'État sont à nos côtés pour relever ce défi. D'importants travaux ont déjà été réalisés, les prochains sont planifiés pour 2023 (70 000€ environ) et d'autres sont toujours dans les tuyaux. Le financement de tous ces grands travaux va inévitablement se traduire par une augmentation de notre facture d'eau. N'oublions pas qu'environ 40% de notre consommation d'eau potable part dans les toilettes. Ce qui nous amène à parler de notre système d'assainissement.

Côté diagnostic de notre réseau d'eaux usées, le travail continue. La chasse aux « entrées d'eaux claires parasites » qui empoisonnent notre station phyto-épuration, a demandé beaucoup d'investigations de terrain. Des mesures de débit en continu, des observations nocturnes, des tests à la fumée (avec toutes nos excuses pour les désagréments) et des passages caméra dans 4km de conduites ont été effectués. C'est sur cette nouvelle base de données et d'informations que nous établirons le futur programme de travaux. Cela permettra de soulager la station et surtout de réduire l'impact sur les milieux récepteurs.

Les travaux à la miellerie



SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2022

Pour rappel sur notre commune les finances sont gérées à partir de 4 budgets : un budget principal (M14) et 3 budgets spécifiques : Assainissement et Eau Potable, CCAS et le lotissement.

Chaque budget se divise en 2 sections : fonctionnement et investissement.

Nous profitons du bulletin municipal pour vous présenter la situation financière qui nous permet d'envisager sereinement l'année 2023.

Bilan du budget principal

Fonctionnement 2022

En 2022 les dépenses pour « faire tourner » la commune (salaires, énergie, consommables, entretien courant...) se sont élevées à 884 000 euros pour des recettes s'élevant à 1 067 000 euros. Soit un excédent de 183 000 euros qui sera reporté et constituera une recette pour le budget 2023.

Nous vous présentons ici l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement depuis le début de notre mandat.

Nos recettes 2022 ont légèrement augmenté grâce à une réévaluation par les impôts des catégories fiscales de la taxe foncière et grâce à des dotations 2022 un peu supérieures à celles de 2021.

Investissement 2022

L'investissement c'est ce qui permet de conserver et d'enrichir notre patrimoine communal. L'investissement se fait sur les fonds propres de la commune et sur des subventions accordées par le département, la région etc...

En 2022 nous avons prévu d'investir à hauteur de 770 000 euros. En effet nous espérons entamer la rénovation de l'ex maison des associations qui va devenir « maison de santé ». Mais la délivrance du permis de construire, les différentes études et la réévaluation

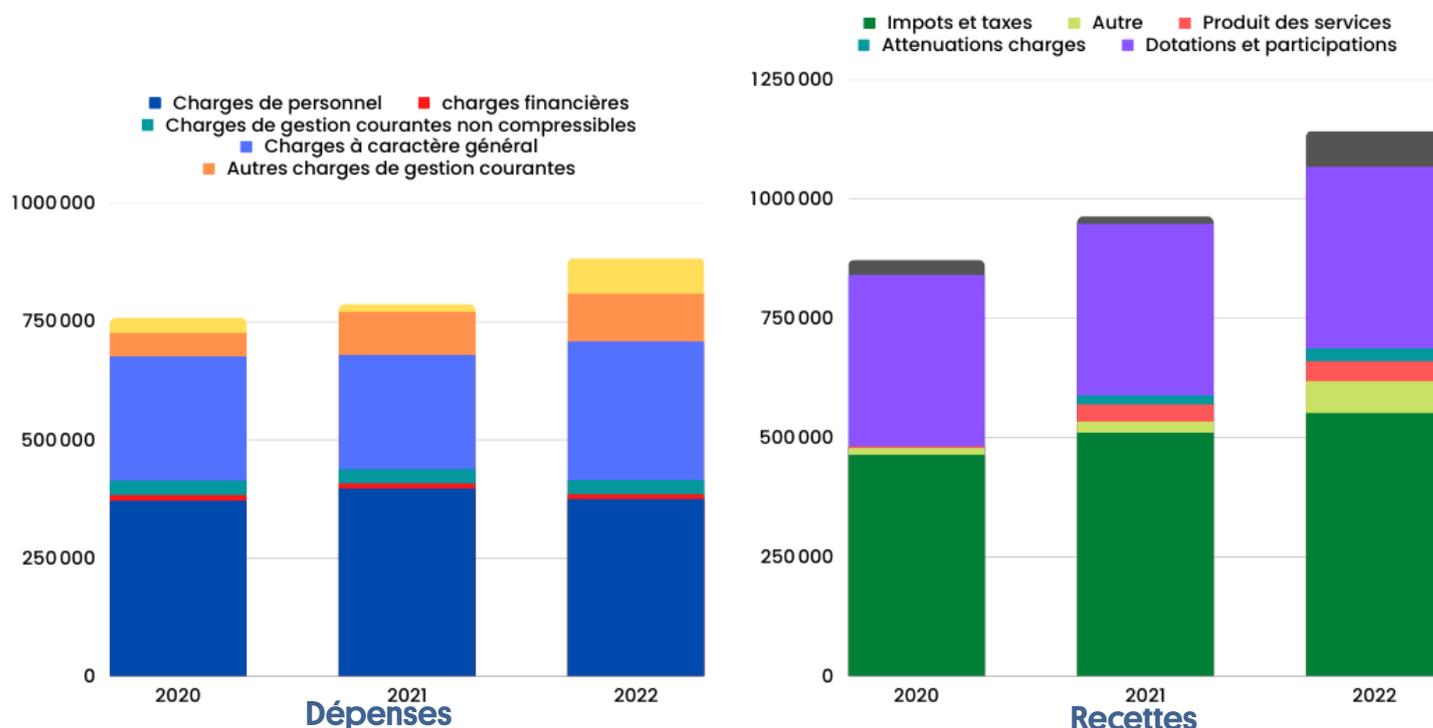
Malgré l'augmentation du prix de l'énergie, nous avons réussi cette année à augmenter encore de 20 000 notre excédent de fonctionnement, ce qui permet à la commune d'augmenter sa capacité d'autofinancement. Cette situation favorable a été en partie possible car nous avons veillé à réaliser des économies et que le prix des granulés bois n'a pas augmenté pour la commune (alors qu'il a explosé sur le marché), ceci grâce à notre adhésion à un groupement d'achat via le SIEL. Nous avons cependant conscience que l'augmentation du fuel et de l'électricité (éclairage public) impacteront nécessairement les finances 2023.

à la hausse au vu de l'explosion des prix des matériaux ont décalé le début des travaux au printemps 2023.

Aussi en 2022 nous avons investi pour 206 000 euros dont 86 000 euros de subventions.

Les principaux projets financés sur 2022 sont la fin du chemin piéton ainsi que 70 000 euros de travaux de voirie. Nous avons également financé plusieurs études de maîtrise d'ouvrage, notamment pour changer la chaudière du bâtiment de la salle des fêtes en 2023.

Fonctionnement



Le budget Assainissement et Eau Potable

Le Fonctionnement représente 213 000 € de dépenses pour 230 000 € de recettes

Dépenses : (contrat d'entretien de la station d'assainissement, traitement de l'eau potable...)

Recettes : facturation de l'eau : abonnements et consommations, redevances....

En 2022 il a été dégagé 17 000 euros d'excédent sur le fonctionnement.

Sur la section Investissement en 2022 : pour 94 000 € de recettes, il y a eu 65 700€ de dépenses (2 schémas directeurs, chantiers d'entretien, amortissement) ce qui représente plus de 28 000 euros d'excédent.

Aussi, le budget eau, qui est un budget autonome, a aujourd'hui une bonne capacité d'autofinancement. Ce qui devrait permettre de répondre aux préconisations des deux schémas directeurs en cours.

Le budget du CCAS

Le budget du CCAS est d'environ 34 000 euros dont 20 000 euros qui concerne le portage de repas à domicile.

C'est un budget autonome qui est presque à l'équilibre en 2022. (léger déficit de 500 euros).

Ce budget a permis de financer le repas, les colis des anciens, d'apporter un soutien ponctuel aux habitants / habitantes qui en ont eu besoin et en ont fait la demande.

COMITÉS PARTICIPATIFS

Réduction des déchets et SITCOM

Depuis l'application des nouvelles consignes de tri du 1er janvier 2023, tous les plastiques peuvent être recyclés et être déposés dans les colonnes jaunes.

Cette nouvelle consigne de tri sera accompagnée de changements au niveau des points de collectes qui seront moins nombreux.

En effet en cours d'année 2023, les bacs jaunes et les colonnes bleues seront supprimés au profit de colonnes jaunes. Les points actuels de collectes seront réorganisés et réduits.

Plusieurs critères sont nécessaires par rapport à leur implantation : espace plat qui puisse accueillir un gros camion grue, pas de présence de câble et d'arbre qui gênerait la collecte par grue, pas de câble de réseau souterrain en cas de colonne enterrée...

Le comité participatif gestion des déchets s'est réuni afin de réfléchir et faire des propositions par rapport au positionnement de ces points de collecte qui seront ensuite validés par le Sictom.

Le comité travaillera en lien étroit avec les personnels techniques qui connaissent bien le terrain et la population sera informée et consultée, notamment sur les temps de marché, le mardi matin.

Circuler -stationner

Le Comité Participatif travaille depuis un an et demi sur cette question complexe de notre village. Après de nombreux rendez-vous sur le terrain pour prendre en compte toutes les contraintes (routes, carrefours, garages, trottoirs...) puis report sur des plans, le projet a mûri et est maintenant plus précis. En 2022, deux rencontres avec une représentante du Département ont permis de connaître les exigences réglementaires. Il s'agit pour 2023 d'obtenir des devis pour un relevé topographique réalisé par un géomètre et de monter un dossier solide pour validation et subventions. Les détails de ce projet seront présentés aux habitants courant 2023 par les membres du CP. Mais on peut déjà dire que les priorités porteront sur les entrées du village qui méritent d'être bien signalées pour obliger à réduire la vitesse des véhicules et sur le stationnement des axes principaux.

Pour rappel :

Ce que vous pouvez **d'ores et déjà jeter** dans les colonnes jaunes (et bacs jaunes actuels): vos plastiques, pots de yaourts, journaux, papiers, emballages métal, plastique, emballages papier et petits cartons.

Ce que vous **ne pouvez pas jeter** dans les colonnes jaunes (et bacs jaunes actuels): les gros cartons (qui doivent être apportés en **déchetterie** !), le verre, les ordures ménagères.

Par ailleurs, il y aura aussi à compter du 1er janvier 2024 une obligation pour les communes de mettre en place un compostage collectif. Le comité participatif y réfléchit également.

Une réunion **COMPOSTAGE ET DECHETS VERTS** est prévue le **samedi 29 avril 2023 de 10 heures à 12 heures** à la salle de la Passerelle. Cette réunion, organisée conjointement par le Sictom et la commune de Saint-Julien-Molin -Molette aura pour but d'informer et de former les habitant.e.s sur les techniques du compostage et de valorisation des déchets verts.

PLANTATION D'ARBRES

Il est toujours très agréable de se promener sous de grands arbres, en été pour la fraîcheur que leurs feuillages procurent et à l'automne pour la vision de leurs feuilles chatoyantes.

Si ces arbres sont grands aujourd'hui, c'est parce qu'il y a cent ans ou plus, quelqu'un les a plantés.

Nous voulons, nous aussi, permettre aux générations futures d'en profiter, c'est pourquoi nous avons décidé, comme l'ont fait nos anciens, de planter en 2022 et 2023 pas moins d'une trentaine de futurs grands arbres¹. Ce projet est également une réponse au réchauffement climatique qui menace déjà les étés de nos villes et de nos villages.

Terrain multisports, chemin des tissages, cimetière, chemin sous jardins partagés, verger sous la mairie, parc de l'école² sont les lieux qui ont été choisis pour la plantation des arbres.

Pour ce projet nous avons été conseillés par Adam Gibaud et Pauline Delforge (respectivement chargé de mission eau, forêt et adaptation au changement climatique, et responsable du pôle biodiversité au Parc du Pilat).



1 Espèces plantées : cormier, sorbier, alisier, charme, tilleul, micocoulier, orme, érable, merisier, chêne, févier, mélèze, tulipier, magnolia, savonnier, albizia, ginkgo, calocède,

2 Projet en cours d'élaboration avec le PNR du Pilat



LES PLATES BANDES

Nous avons pour projet de remplacer des jardinières en bois installées sur nos trottoirs par des plates-bandes à même le sol. En effet, nous avons constaté que ces jardinières nécessitent en été des arrosages fréquents et copieux, et nous risquons de manquer d'eau chaque année un peu plus. Lorsqu'elles arriveront en fin de vie, ces jardinières ne seront pas remplacées. Elles seront pour certaines recyclées en bacs à sel. Quant aux plates-bandes, elles seront insérées dans le sol du trottoir et plantées d'espèces végétales peu gourmandes en eau.



LE CHEMIN PIÉTON

Il a été aménagé pour être un lieu convivial avec une aire de pique-nique et une *passerelle-banc* où l'on peut s'arrêter et prendre le temps... Nous prévoyons d'inaugurer ce beau projet en compagnie des financeurs (région et département) au cours de cette année.

LE CIMETIÈRE

Nous avons entamé une restauration du cimetière sur plusieurs années et l'on peut déjà constater qu'une partie des allées ont été engazonnées. Cet aménagement facilitera grandement l'entretien du lieu (puisque les produits phyto sanitaires sont interdits dans les cimetières depuis juillet 2022) et rendra la tâche moins traumatisante pour le dos de nos employés communaux. De plus, cet engazonnement contribuera à réduire la canicule en été. Les massifs à côté des entrées seront également végétalisés. Un tri entre les déchets verts et les plastiques sera proposé aux usagers avec deux poubelles différenciées.

Reprise des murs en pierre, de l'ossuaire, installation de deux bancs et d'arbres pour les ombrager... le cimetière est un lieu de recueillement où nous aimons nous retrouver entre vivants pour célébrer nos morts. Pour garantir la sécurité, la salubrité et la tranquillité des lieux de sépultures, les communes peuvent adopter un règlement intérieur du cimetière communal. Celui de Saint-Julien-Molin-Molette a été adopté lors du conseil municipal du 26 juin 2022. Il est consultable en mairie. Les points importants de ce règlement sont : la possibilité de changer la durée de la concession lors de sa reprise, un meilleur encadrement des pratiques de certaines entreprises de pompes funèbres (retours d'expérience des services techniques), un cadre clair concernant l'entretien des sépultures (végétation, monument...) par les concessionnaires... Ce règlement pourra faire l'objet de modifications régulières en fonction de l'évolution de la législation et des pratiques funéraires (réflexion sur le maintien ou non de la vente de concessions perpétuelles, mise en place d'heures de fermeture du cimetière...). En parallèle, le travail entrepris sur le recensement des tombes en état d'abandon continue. Celles-ci devraient faire l'objet de procédure de reprise.



UN INVENTAIRE DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité représente l'ensemble des êtres vivants, des milieux naturels et des relations qu'ils tissent entre eux.

Nous le savons, cette nature qui nous entoure est aujourd'hui fortement menacée. Plusieurs études montrent son effondrement vertigineux à travers la disparition de nombreuses espèces végétales et animales.

- **68 % des populations de vertébrés** (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans.
- **40 % des insectes** sont en déclin au niveau mondial. Depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année, alors qu'au moins 75 % des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs.
- **75 % des milieux terrestres** sont altérés de façon significative et plus de 85 % des zones humides ont été détruites. (Sources : Rapport Planète vivante du WWF, Biological Conservation, IPBES)

Plusieurs causes expliquent ce phénomène d'érosion :

- l'artificialisation des sols (c'est à dire la transformation des milieux naturels en milieux artificiels), cause principale de la destruction et du morcellement des écosystèmes
- les pollutions diverses : eau, air, lumineuse, pesticides....
- la surexploitation des ressources
- le changement climatique
- la présence des espèces exotiques envahissantes

Pourtant, cette nature nous rend de précieux services gratuitement :

- des services d'approvisionnement : nourriture grâce à l'action des pollinisateurs par exemple, eau potable, plantes médicinales...
- des services de régulation, tellement précieux dans le contexte actuel du changement climatique : régulation de la qualité de l'air, de l'eau, régulation climatique, lutte contre les inondations....
- des services de "loisirs" : valeurs apaisantes de l'environnement naturel, etc....

Cette biodiversité doit être aussi protégée pour sa valeur intrinsèque. La faune, la flore et les habitats naturels constituent un patrimoine naturel commun qui est tout aussi précieux que le patrimoine architectural et culturel.

L'érosion importante de la nature a des conséquences sur l'ensemble des activités humaines. Ce combat pour la biodiversité c'est aussi un combat pour notre propre survie. Il est donc important d'agir, de s'engager et de se mobiliser pour préserver la biodiversité..

Au quotidien, la biodiversité est l'affaire de tous ; élus, citoyens, entreprises... Nous devons tous devenir acteurs de sa préservation. Le prix de l'inaction sera bien plus élevé que celui de la préservation (plus de la moitié du PIB mondial dépend d'une nature en bonne santé).

Notre territoire n'échappe malheureusement pas à ce phénomène mondial même si nous sommes en droit de penser que tous les efforts et actions engagés depuis de nombreuses années ont permis de limiter la casse. Mais aujourd'hui, il faut agir plus vite, plus fort et modifier nos comportements et nos habitudes.

En adhérant à la charte du Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat, les communes se sont engagées à agir pour la protection de la nature.

Les conseils municipaux peuvent agir de façon cohérente et efficace en faveur de la biodiversité et dépasser ainsi l'action ponctuelle qui même si elle est importante n'a pas l'ambition nécessaire pour répondre aux enjeux.

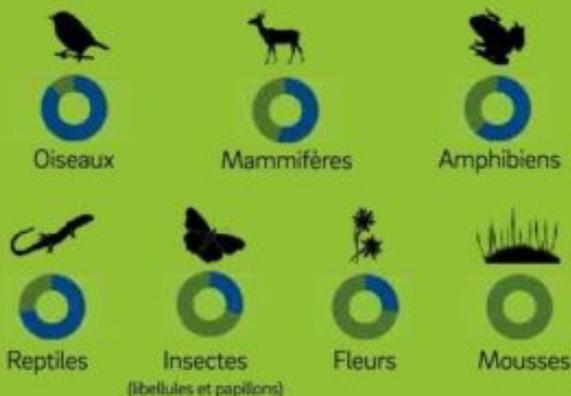
La biodiversité et sa préservation doivent être omniprésentes dans les actions communales : dans la gestion des espaces verts, la réflexion sur l'éclairage public, lors de la rénovation de bâtiments communaux, la rédaction des appels d'offre, sur la sensibilisation des citoyens.... les conseils municipaux peuvent aussi montrer l'exemple aux habitants et acteurs socio-économique au travers de leurs politiques communales. Et pour être aidés et accompagnés, ils disposent d'un formidable outil qui est le PNR du Pilat.

En effet, Le PNR du Pilat œuvre depuis plusieurs années pour mieux connaître les habitats naturels, la faune et la flore. L'amélioration continue des connaissances

DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

ÉCOLOGIE

permet de choisir et d'adapter au mieux les actions de préservation ou de gestion des milieux naturels et ainsi de mieux protéger la biodiversité.

Ainsi de 2018 à 2021, le PNR du Pilat a permis l'élaboration des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Avec ces ABC, des efforts d'inventaires sur la faune et la flore ont été menés sur différents groupes : oiseaux, insectes, mammifères (dont chauve-souris), reptiles, amphibiens, mousses et plantes à fleurs, et cela sur les 51 communes du PNR.

Le travail, réalisé sur le terrain par les structures naturalistes partenaires du PNR du Pilat, a permis de produire des fiches communales. Ces documents synthétiques donnent un rapide tour d'horizon des connaissances naturalistes sur chacune des communes et sur la globalité du PNR.

Le PNR a également créé le site Pilat Biodiv'. Ce site rassemble les observations de faune et de flore faites dans le PNR.

Accompagnée par le PNR du Pilat et riche de toutes ces informations, la commune de Saint-Julien-Molin-Molette œuvre de façon active à la préservation de la biodiversité sur son territoire à travers la mise en place d'un plan d'action communale : gestion différenciée des espaces verts, diminution de la pollution lumineuse, plantation de végétaux locaux, mise en application du Zéro Artificialisation Net

Vous trouverez plus d'informations sur les sites : <https://www.ofb.gouv.fr/la-demarche-zan-zero-artificialisation-nette> et biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

LE MILIEU NATUREL DOMINANT LES FORÊTS NATURELLES



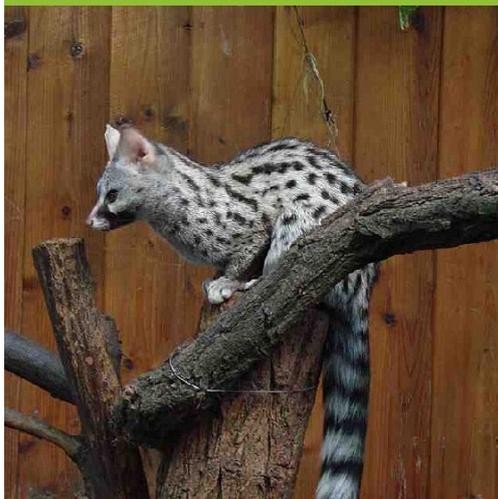
L'ESPÈCE PHARE LA LOUTRE D'EUROPE



3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

GENETTE COMMUNE - GENETTA GENETTA

Mammifère carnivore nocturne, la genette commune est très discrète. Il est donc difficile de l'observer en milieu naturel, notamment dans les forêts denses qu'elle affectionne. Elle est très territoriale et délimite régulièrement son territoire par des crochiers.



LOUTRE D'EUROPE - LUTRA LUTRA

Mammifère semi-aquatique, la loutre d'Europe est une excellente nageuse avec ses pieds palmés, sa fourrure imperméable et son corps allongé. Habituellement solitaire, elle occupe un large territoire, de 5 à 15 km de rives le long d'un cours d'eau où elle se nourrit de poissons.



ORCHIS PUNAISE - ANACAMPDIS CORIOPHORA

L'orchis punaise est une orchidée sauvage présente dans les prairies humides du Pilat. L'odeur caractéristique de ses fleurs lui a donné son nom. Sa rareté lui a valu d'être protégée sur l'ensemble du territoire national.



DESTINATION 2041 - La révision de la charte avance

La révision de la charte du Parc pour un renouvellement du classement du territoire en tant que Parc naturel régional sur la période 2026-2041 se poursuit.

Le diagnostic du territoire, l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte actuelle, l'évaluation de l'évolution de la biodiversité sont terminés. Ils sont en ligne sur le site internet. Sur cette base, le Parc du Pilat a organisé plusieurs temps de concertation avec élus, citoyens et acteurs socio-économiques. Ainsi, 5 grandes orientations pour la prochaine charte se dessinent : Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire, accroître la qualité écologique et paysagère du territoire, développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources, tendre vers une plus grande résilience et une plus grande adaptabilité, des ateliers d'écriture avec élus et techniciens des collectivités concernées par le Pilat sont en cours. Une consultation locale sur une version provisoire de la charte sera organisée au premier semestre de l'année 2023 pour procéder à des ajustements.

Vous pouvez suivre l'ensemble de la démarche sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041>

PILAT-RANDO.FR SUR VOTRE TÉLÉPHONE

Le site des itinéraires de randonnée du Parc du Pilat vient d'être modernisé, il est désormais accessible sur votre smartphone, avec de nouvelles fonctionnalités.

Le Parc du Pilat a ajouté une fonctionnalité à son site internet, une WebApp ! C'est-à-dire que vous pouvez l'épingler sur votre smartphone, comme une application, sans surcharger votre machine. Mais surtout, les itinéraires deviennent accessibles sur les smartphones avec la possibilité de se géolocaliser sur le tracé. Autrement dit, votre téléphone va se transformer en carte de randonnée.

Pilat-rando.fr, c'est toujours, plus de 200 circuits de randonnée suivis, entretenus, balisés et décrits sur des fiches topo-guide téléchargeables gratuitement ! Randonneurs, VTTistes, Traileurs ou Cyclo trouveront les chemins qui leur conviennent, ainsi que les points d'intérêt et les services à proximité des itinéraires.

Plus d'informations sur

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/pilat-rando-fr/>



DÉCÈS

ABELÉ Marie-Thérèse, le 15 juin à l'âge de 91 ans. *Maison de retraite*

ARRIBA Yvonne, le 29 mars à l'âge de 93 ans. *Maison de retraite*

AUTERNAUD Régis, le 30 mars à l'âge de 96 ans. *Maison de retraite*

BAROU Alexis, le 7 avril à l'âge de 91 ans. *Maison de retraite*

BÉRAUD Marie, le 8 août à l'âge de 88 ans. *Maison de retraite*

BERTHET Laurent, le 10 janvier à l'âge de 49 ans.

BORDE Gabriel, le 1er mars à l'âge de 93 ans. *Maison de retraite*

CARROT Marie, le 9 mars à l'âge de 79 ans. *Maison de retraite*

CHIROL Suzanne, le 17 mai à l'âge de 89 ans. *Maison de retraite*

CURTIL Marie, le 1er mars à l'âge de 76 ans

DELORME Christiane, le 25 août à l'âge de 78 ans. *Maison de retraite*

DENIS Lucienne, le 4 décembre à l'âge de 92 ans.

FAYARD Lucienne, le 9 octobre à l'âge de 93 ans. *Maison de retraite*

FERNANDEZ Isabelle, le 13 août à l'âge de 97 ans. *Maison de retraite*

FRADET Danielle, le 27 avril à l'âge de 78 ans.

GEOFFRAY Maurice, le 16 avril à l'âge de 84 ans. *Maison de retraite*

GIRAUD Aimée, le 29 mars à l'âge de 94 ans. *Maison de retraite*

HUMBERTCLAUDE Pierre, le 15 mars à l'âge de 95 ans. *Maison de retraite*

JACQUET Janine, le 2 décembre à l'âge de 74 ans.

JURDYC Guy, le 4 janvier à l'âge de 75 ans.

MAGNARD Juliette, le 15 mars à l'âge de 84 ans. *Maison de retraite*

MARTIN Joséphine, le 5 août à l'âge de 88 ans. *Maison de retraite*

PAQUET Daniel, le 28 décembre à l'âge de 78 ans.

PERON Jean-Louis, le 3 mai à l'âge de 59 ans.

PEYRAVERNAY Marie, le 11 août à l'âge de 64 ans. *Maison de retraite*

REGEFFE Etienne, le 3 février à l'âge de 85 ans.

RENARD Ferdinand, le 2 septembre à l'âge de 52 ans.

ROUX Denis, le 7 mars à l'âge de 94 ans.

SOUVIGNET Roland, le 19 avril à l'âge de 73 ans.



MARIAGE

Sylvianne DAVID et Noël LAGER,
le 5 février

Charlotte GAGNOR et Léo MAGNIN,
le 17 septembre

NAISSANCES

Victoire Briche Molina, née le 23 avril à Annonay
Marjane Bennour Massé, née le 23 juillet à Annonay
Stan Oriol, né le 17 juin à Annonay

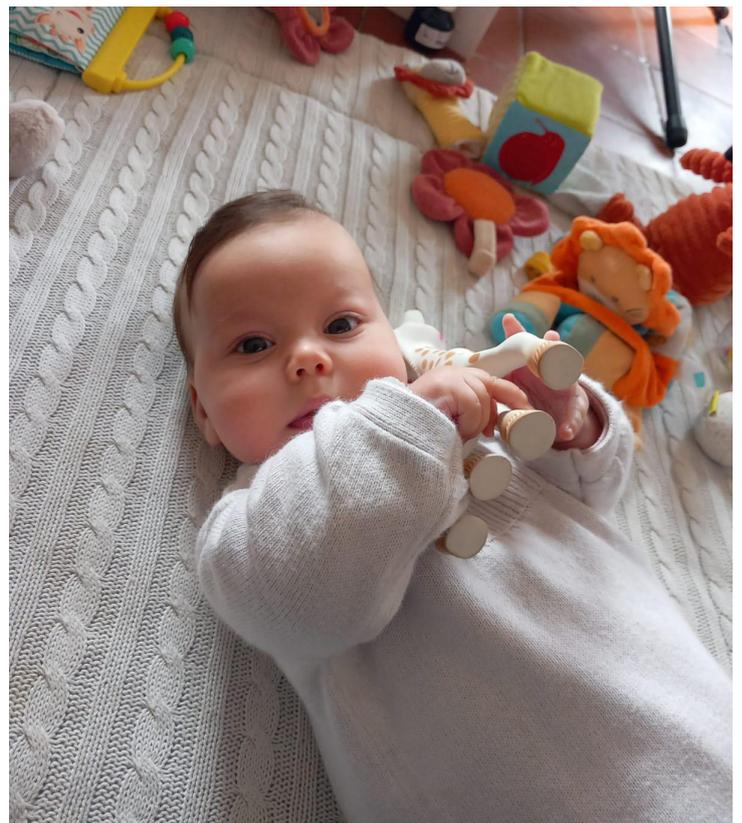
Ysée Doudaine, née le 2 mai à Saint-Étienne
Inaya Stephan, née le 16 octobre à Annonay
Dahlia Chaumartin, née le 10 novembre à Annonay



Stan Oriol



Ysée Doudaine



Marjane Bennour Massé

LA PAROLE DE L'OPPOSITION "VIVRE AU VILLAGE"

AVANT LA SECHERESSE DE 2023.

Si en 2022 la ressource en eau potable fut quasiment critique, qu'en sera-t-il les années à venir ?

N'est-il pas temps de s'inquiéter de la capacité de stockage par un dimensionnement approprié des réservoirs ?

N'est-il pas temps de s'attacher à améliorer le rendement de nos réseaux qui n'est aujourd'hui que de 67%, de prendre les mesures nécessaires à la rénovation de la conduite principale reliant les captages du Mantel au réservoir de la Miellerie qui est en grande partie âgée de 70 ans ?

N'est-il pas temps de se soucier, pour d'évidentes raisons sanitaires, d'éliminer les derniers

branchements en plomb ? Le contrat de 2014 passé avec la SAUR prévoyait d'en changer 2,5 par an sur les 25 comptabilisés à cette époque, et il en reste encore une vingtaine aujourd'hui.

Il convient aussi, comme la loi y oblige, d'étudier et mettre en œuvre une sécurisation de

l'approvisionnement par la diversification de la ressource.

Souhaitons que l'amélioration de la ressource en eau potable de notre commune devienne la priorité de cette deuxième partie de mandature.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

L'année 2022 a été marquée, pour les bénévoles et les usagers de la bibliothèque, par deux événements majeurs : le décès de Jean-Louis Péron début mai et le déménagement de la Maison des Associations vers la salle des fêtes en août.

Jean-Louis avait pris en charge la majeure partie des responsabilités dans notre équipe : les animations lors de l'accueil des classes chaque mois, les réglages informatiques qu'il fallait gérer sans perdre son calme, les relations avec le réseau intercommunal, les échanges de livres avec la médiathèque

départementale de Bourg-Argental, et tous les déplacements.

Sans lui, nous avons consacré tout le mois d'août à notre déménagement. Trier, emballer, transporter, déballer, réinstaller fut une aventure pour laquelle nous avons été bien aidés par le personnel communal, par des lecteurs, des élus, des amis, nos familles... Nous les remercions tous pour avoir rendu ce déménagement presque léger.

Nous partageons nos nouveaux locaux au premier étage de la salle des fêtes avec le club « Joie de Vivre », tout se passe pour le

mieux. Nous y avons gagné de l'espace, des tables et des sièges pour bouquiner ; le club bénéficie d'un décor plus vivant, c'est un échange gagnant-gagnant.

Vous nous y trouverez les **mercredis de 17h à 18h, les vendredis de 17h à 18h30 et les dimanches de 10h à 11h45.**

Nous souhaitons à tous une belle année 2023.

L'équipe de la bibliothèque : Alexandra, Eléonore, Janine, Manuel, Marie-Christine, Marie-Odile, Max, Monique, Paule et les deux nouvelles, Catherine et Chloé.



Le 31 juillet, pot de départ à la Maison des Associations



Le 17 août, on emménage à la Salle des Fêtes



Nouveau décor

SAISON 2022-2023

Samedi 1 octobre 19h DANSE & 21h CINÉMA
Compagnie De Fakto : "Un petit pas de deux"

Samedi 19 novembre 17H / THÉÂTRE D'OBJETS
Cie Poudre d'Esperluette : "Tout Conte Fait"

Samedi 3 décembre 20H30 / THÉÂTRE ET MAGIE
Luc Chareyron & Patrice Arnaud : "Les joueurs de cartes"

Samedi 21 janvier 20H30 / CONFÉRENCE GESTICULÉE
Cécile Chéreau : "Salauds de pauvres !"

Sam 18 et dim 19 février 20H30 / THÉÂTRE
Collectif Pilatois Solidaire / "Une truite pour Ernestine Shuswap"

Samedi 4 mars 20H30 / THÉÂTRE
Cie Germ36 : "Ce que vit le rhinocéros..."

Samedi 25 mars 20H30 / MUSIQUE
Toph et Nanoche + Le Vent Venu

Vendredi 28 avril 10H / THÉÂTRE D'OMBRES
Cie Scolopendre : "Eau! Eau! Eau!" / Séance Scolaire

Samedi 13 mai 15H ET 18H / DANSE & MUSIQUE
Cie La Trisande : "Des-cris-moi !"

VIVA MOLETANE

Viva Moletane est une association d'initiative municipale qui a pour mission de proposer du spectacle vivant aux habitants et habitantes du village : théâtre, magie, chansons, danse, marionnettes, pour tous les goûts et tous les âges. L'association est conventionnée avec la mairie et s'engage à faire venir dans la salle de la Passerelle plusieurs spectacles par an en proposant une programmation variée à des prix accessibles. L'association compte une douzaine de bénévoles qui font le choix des spectacles, gèrent l'accueil des compagnies et proposent au public, en amont du spectacle, une petite restauration pour un moment convivial! Au premier semestre 2022, nous avons proposé une dizaine d'événements, qui ont tous attirés un public nombreux :

Début 2022

- Chroniques du ex-banquière (conférence gesticulée, Aline Fares)
- Katastroff Orkestar (duo clownesque, jeune public)
- La Nuit Labyrinthe (théâtre, Comédie de St-Etienne)
- Au tout début début (ombres et lumières, Kairos théâtre, jeune public)
- Bizaravar (théâtre, Comédie de St-Etienne)
- Le petit chaperon rouge (théâtre, Plateforme Locus Solus)
- La nuit des "À ma zone" de Claudine Lebègue (chansons et plus....)
- T'es qui pour aller où ? (théâtre de rue, Cie Hors décor)

Puis nous avons ouvert la saison

2022/2023 avec :

- Octobre 2022 : Un petit pas de deux (danse sur des chansons de Bourvil, Cie De Faktó)
- Novembre 2022 : Tout conte fait (théâtre d'objets et marionnette, Cie Poudre d'Esperluette)
- Décembre 2022 : Les joueurs de cartes (théâtre et magie, Luc Chareyron et Patrice Arnaud)

En 2023 la saison continue :

- **Samedi 21 janvier 20h30** : "Salauds de pauvres", une conférence gesticulée sur le questionnement d'une assistante sociale (Cécile Chéreau)
- **Samedi 18 février 20h30 et dimanche 19 février 15h** : "Une truite pour Ernestine Shuswap", pièce de la troupe pélussinoise Renard en coulisses, proposée par le collectif Pilatois Solidaires
- **Samedi 4 mars 20h30** : "Ce que vit le rhinocéros... lorsqu'il regarda de l'autre

côté de la clôture" par la compagnie *Germ36*. Cette fable de Jens Raschke se déroule dans le zoo inspiré de celui qui fut implanté dans le camp de concentration de Buchenwald pour divertir les SS et leurs familles. L'auteur donne la parole aux animaux qui, depuis leur enclos, observent le camp où ils distinguent les « bottés » et les « rayés ». On y croise l'Ours, Papa Babouin, Monsieur Mouflon et Petite-Marmotte. Si certains animaux préfèrent ne pas se mêler de ce qui se passe de l'autre côté de la clôture et hibernent pour tout oublier, l'Ours entreprend d'ouvrir les yeux de ses compères qui ont renoncé par peur ou par lâcheté.

- **Samedi 25 mars 20h30** : une soirée musicale avec 2 groupes d'ici qui ont chacun sorti un nouvel album en 2022 ! Toph et Nanoche : Un duo guitare-voix-accordéon qui titille... Intimiste, engagé, révolté parfois, sincère toujours ! Le Vent Venu : Tirant de la chanson poétique ses inspirations premières, ce trio s'inspire de tous les styles musicaux, plus particulièrement du rock, du reggae, ou encore du hip-hop. Leurs compositions, comme les reprises choisies, se font tour à tour planantes, électriques, mélancoliques, dansantes, poétiques, chaleureuses.
- **Vendredi 28 avril 10h** : Cie Scolopendre "Eau eau eau", séance programmée spécialement pour l'école de St-Julien.
- **Samedi 13 mai à 15h et 18h** : Cie La Trisande "Des-cris-moi" un spectacle danse et musique en interaction avec le public.

Bienvenue à toutes et tous pour partager ces moments de rêve, de musique, de réflexion ou de rire !



CERCLE JEANNE D'ARC

Le cercle Jeanne d'Arc à vécu une année 2022 plus sereine. Quelques manifestations ont pu avoir lieu.

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 26 mai, dans l'après-midi un concours de lyonnaise suivi d'un repas commun.

Le concours de pétanque de la vogue 8 août avec une faible participation.

Le concours inter-sociétés le samedi 20 août en triplettes.

Le programme des manifestations 2023 du cercle Jeanne d'Arc est le suivant :

Dimanche 19 mars 14 heures concours de belote.

Jeudi 18 mai assemblée générale 10 heures.

Concours de lyonnaise en quadrettes 14 heures suivi d'un repas le soir.

Samedi 10 juin concours de pétanque en triplettes 14h30.

Lundi 14 août concours de pétanque 64 doublettes 14h30.

Deux journées sociétaire seront prévues avec pétanque et casse-croûte, dates à définir.

Pour les sociétaires nous sommes ouverts tous les jours de 16h30 à 20h

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Contact : cerclejeannedarc42@gmail.com



SPORTING CLUB PIRAILLON

L'année 2022 a été marquée par une extrême sécheresse qui a impacté directement notre activité associative par l'impraticabilité de notre terrain de jeu. Dès la reprise de la saison, il a fallu trouver des solutions pour poursuivre notre passion. 2022 a également été marqué par le retour des entraînements jeunes dans les plus petites catégories le mercredi après-midi à St Julien, mais toujours en entente avec le FC Bourguisan. Enfin, 2022 a vu naître le tournoi Guy Jurdyc, père

fondateur du club et disparu en ce début d'année. Les activités ont pu reprendre avec la distribution des calendriers et le beaujolais nouveau. Nous avons commencé l'année avec une matinée soupe au chou le dimanche 15 janvier.

Pour de plus amples informations, merci de contacter **Mathieu JURDYC, président, au 06 14 52 55 85.**



PATRIMOINE PIRAILLON

Cette année 2022 nous a permis de poursuivre la mise en valeur du patrimoine de ce village.

Tout d'abord avec la ré édition de l'ouvrage "Saint Julien Molin Molette et son patrimoine lié à l'industrie textile ", à l'occasion de son entrée comme premier ouvrage, dans la collection "Patrimoine et richesses du Pilat" initiée par le Parc du Pilat et les éditions Jean-Pierre Huguet. Cette action a pu avoir lieu notamment grâce au soutien que nous ont apporté la Municipalité et le Conseil départemental. A noter que nous avons été reçus par le conseil départemental à la Bâtie d'Urfé où nous avons à présenter notre association.

Une année aussi particulière qui a vu, à l'initiative du Parc et de la Municipalité, la visite du délégué régional de la Fondation du patrimoine. Nous avons pu lui faire découvrir notre village. Celui-ci a beaucoup apprécié le

potentiel patrimonial que nous possédons et la valorisation qui en est faite.

Nous avons aussi conduit nos animations habituelles à l'occasion des Journées du patrimoine de pays, de la Nuit des églises, des Journées européennes du patrimoine où nous avons poursuivi la mise en valeur de notre village.

Ces temps forts nous ont permis de mesurer l'engouement des visiteurs pour le patrimoine.

La municipalité a sollicité nos services pour la recherche des successeurs des familles dont les tombes paraissent abandonnées.

Vous pouvez poursuivre la découverte de notre association en visitant notre site internet :

www.patrimoinepirailon.fr mais aussi en venant nous rejoindre (voir contact sur le site).

CINÉMOLETTE

2022, c'était l'année du retour du cinéma en salle, enfin ! C'est à La Passerelle que l'équipe de Cinémolette vous donne rendez-vous 4 à 5 fois par mois pour un partage d'émotions : se faire embarquer dans l'aventure, s'interroger, rire, réfléchir, se faire peur... ou tout ça à la fois !

L'association Cinémolette est animée par des cinéphiles bénévoles qui se transforment le temps d'une séance en projectionniste ou guichetier, guichetière. C'est un « cinéma de tournée » qui fonctionne grâce à une convention mise en place avec la mairie de St-Julien et le cinéma Le Foyer de Bourg-Argental. Le choix des films est orienté par l'envie de découverte mais aussi de complémentarité avec les salles voisines et de lien avec les structures locales. En 2022, une double séance était liée au Festival du Premier Film d'Annonay, 2 séances étaient impulsées par l'Amicale des pompiers, 1 séance était programmée pour le stage de chansons de Musiques à l'Usine, 1 autre pour une soirée Bourvil avec Viva Moletane, 3 séances étaient proposées dans le cadre de l'exposition d'artisanat L'Objet qui parle et

enfin, Cinémolette a reçu toutes les classes de l'école de St-Julien pour 7 films du dispositif « Ecole et cinéma ».

En général, le vendredi c'est ciné-film, le mardi c'est ciné-doc, le samedi matin c'est ciné-môme, et parfois le dimanche c'est ciné-plus ! Avec, depuis octobre, un court-métrage surprise avant chaque film ! À noter, cette année les séances ciné-fiction de juillet auront lieu les mardis pour éviter les encombrements des vendredis déjà bien chargés de festivités.

Vous pouvez retrouver la programmation à venir sur www.cinemolette.com ou sur le site de la mairie.

À bientôt pour le plaisir de partager des films ensemble sur grand écran !

Photo-Jeu :

En décembre, « Les Femmes du square » ont rassemblé un large public... Pas une place de libre ? et pourtant si, puisque cette photo a été réalisée... AVEC trucage ! Saurez-vous retrouver les 5 personnes qui figurent 2 fois sur les fauteuils ? Nous vous donnerons la réponse autour de la traditionnelle tisane de fin de séance bien entendu !



CLUB JOIE DE VIVRE

Bonne et heureuse année 2023 à tous les Piraillois et Pirailloises

Le Club est toujours là, après ces années de pandémie, nous avons repris toutes nos activités. Il accueille les lundis et jeudis de 14h30 à 18h, toutes les personnes qui veulent passer un moment de détente, de convivialité dans la bonne humeur par le biais de jeux de cartes, jeux de société et ... "petits blablas" accompagnés par une collation.

Dans l'année nous essayons de mettre en place au moins un voyage-séjour d'environ une semaine, cette année Lac de Garde -Milan (Italie) et sortie à la journée, cet été sortie au Musée du chapeau à Chazelles et chocolats des Princes, nous organisons aussi des après-midi festifs (mardi gras -bugnes, galettes, anniversaire, Noël etc...)

Le Club est ouvert à tous sans contraintes, rejoignez-nous au 1er étage de la salle des fêtes avec votre bonne humeur

Contacts : Martine 04-77-51-55-72 & Monique 04-77-51-53-28



DYNAMIQUE PIRAILLONNE



Depuis 46 ans, la Dynamique Pirailloise, dispense des cours de gymnastique douce, maintien en forme, harmonie du corps et équilibre. Les cours sont assurés par Alycia qui pratique la *gym Pilate*, ce type d'activité est bien adapté pour tous les âges et aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Les cours ont lieu tous les lundis matin de 10h15 à 11h15 au dojo de la salle des fêtes, dans une ambiance très conviviale, grâce à des exercices appropriés nous prenons conscience de notre corps et de ses possibilités.

Au mois d'Août nous avons participé au défilé de chars de la vogue et au concours de pétanque intersociété du Cercle

Cette nouvelle saison démarre avec un effectif en augmentation, ce qui est très encourageant.



LES BOULES DU TERNAY

L'année 2022 a été un peu plus riche d'activités.

Les nouvelles tenues boulistes ont été changées.

L'ouverture du boulodrome municipal a eu lieu le lundi 18 avril pour Pâques comme chaque année avec un challenge sociétaires et amis.

Nous avons organisé la soupe aux choux pour le 1er mai à l'ancienne caserne des pompiers suivi d'un concours sociétaire.

Le but d'honneur s'est déroulé de mai à septembre avec une nombreuse participation 32 joueurs et joueuses.

Le vainqueur de cette édition 2022 est monsieur Richard Laurent.

Une compétition officielle a pu avoir lieu le samedi 27 août et c'est l'équipe Bonnet Daniel et Roche Nadine de St Pierre de Bœuf qui remporte brillamment le challenge Pichon.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 6 novembre dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Le président remercie tout son conseil d'administration et les bénévoles pour le bon travail effectué cette année. Il n'oublie pas la Mairie, les employés communaux ainsi que les sponsors.

Pour cette nouvelle année qui va débiter nous avons programmé quelques manifestations :

- Ouverture du boulodrome municipal lundi 10 avril 2023.
- soupe aux choux : lundi 1er mai à partir de 9h ancienne caserne des pompiers.

- le but d'honneur débutera de mai à septembre avec une partie par mois en tête à tête.
- concours vétérans jeudi 1er juin 2023.
- challenge Gilbert Bernard samedi 3 juin 2023.
- challenge Pichon Jean samedi 26 août 2023.

Je vous rappelle que vous pouvez venir partager un moment convivial sur nos jeux tous les mardis après-midi, il suffit juste d'avoir une carte sociétaire.

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent une bonne année 2023. Prenez soin de vous et de vos familles.

Contact : tillmann.nicolas69@gmail.com

Téléphone : 06 18 27 39 23.



SYNDICAT D'INITIATIVE

Cette année sera marquée par le déménagement du Syndicat d'Initiative dans ses nouveaux locaux de « la maison bleue ». Alors que le projet de maison médicale prend corps, les bénévoles du SI aidés d'élus de la commune ont travaillé au printemps pour réhabiliter le rez de chaussée de la maison Mathevet afin d'y installer le bureau d'accueil. Nettoyage, peinture, pose de lino ... le local a été prêt pour la saison et a fonctionné à merveille. Une belle surface, de grandes vitrines, un emplacement fonctionnel, tous les ingrédients ont été réunis pour contribuer à accueillir dans les meilleures conditions un public nombreux. On a noté cette année le grand retour des

pèlerins de St Jacques avec plus de 250 crédenciales tamponnés au SI. Avec une chaleur caniculaire qui a caractérisé notre été, la vente de boissons fraîches et de glaces a été grandement appréciée. L'installation de petites tables dans un périmètre sécurisé a favorisé les discussions conviviales. Les vitrines ont quant à elles été utilisées pour d'une part mettre en avant le patrimoine et d'autre part les nombreuses activités proposées dont les sacs aventure jeux qui séduisent toujours autant les familles. Pour l'an prochain, des réflexions sur l'usage d'autres pièces de la maison pour y proposer des expositions sont en cours.



LE SOU DES ÉCOLES

Le sou c'est l'association des parents d'élèves de l'école primaire de Saint-Julien Molin-Molette.

Nous avons pour but d'apporter des financements à l'équipe pédagogique de l'école pour organiser sorties, animations culturelles et sportives, ainsi que de proposer aux enfants et à leurs familles des activités et animations tout au long de l'année.

Cette rentrée nous avons pu verser à l'école 3500 euros. C'est chouette !

L'année scolaire 2021/2022 a été riche en activités : un goûter de rentrée à la sortie de l'école, puis au mois de novembre, une vente de chocolats, un goûter de Noël, le carnaval animé par une batucada, puis une vente de pizzas à l'occasion d'un spectacle proposé par l'association Viva Moletane et offert aux enfants de l'école ;

En partenariat avec cette association, nous avons pu offrir deux spectacles à chaque enfant de l'école.

Une vente de plants au mois de mai, une tombola, et enfin, la fête de l'école au mois de juin :

Les enfants ont pu profiter d'un parcours de draineuse, d'un atelier maquillage et d'un atelier théâtre, de grands jeux en bois et de jeu de société avec l'aide de la ludothèque associative Tu Joues, d'un atelier de sérigraphie, et entre autres de deux escape games qui ont eu un franc succès.

L'assemblée Générale de septembre a renouvelé une partie du bureau, et l'équipe, est toujours très motivée :

Guillaume Gauthey laisse sa fonction de président à Pauline Simmoneau.

Anne-Laure Perrier rejoint le bureau en tant que secrétaire adjointe à Sonia Ramos

Charlotte Boudault trésorière et Karen Milley trésorière adjointe.

Au programme des actions passées ou à venir de l'année scolaire 2022/2023 :

- Forum des associations le jour de la rentrée, accompagné d'un goûter offert aux enfants dans la

cour de l'école : 6 associations ont pu y présenter leurs activités, et nous avons rencontré un franc succès.

- Escape-game à l'occasion d'Halloween, qui a été plébiscité puisqu'une 15aine d'équipes ont pu y participer sur les trois jours proposés.
- Après-midi de réalisation en famille de cartes de vœux pour accompagner les colis de Noël des anciens, suivie d'un spectacle pour enfants de Viva Moletane et d'une vente de crêpes.
- Goûter de Noël offerts aux enfants à l'école lors de la remise des cadeaux de classe.
- Vente de Chocolats en partenariat avec les bons de Julien.

En 2023, les activités continuent !

- 07/01/23, Spectacle de clown pour tous les enfants de l'école, avec une vente de galettes et de crêpes.
- 25/02, c'est le temps du carnaval, précédé, c'est nouveau cette année ! d'un saucisses/frites sans réservation dès 11h du matin. Le défilé sera accompagné d'une batucada, et nous brûlerons en fin d'après-midi le personnage de Carnaval !
- 4/5 mai, une vente de plants de légumes, aromates et ornement, ouverte à tous et toutes sur pré-commande : des bons de commande seront disponibles mi-avril dans les commerces.
- 17 Juin, la fête de l'école, qui aura lieu à nouveau place Bancel, avec jeux, animations, et ateliers, repas, buvette et bonne ambiance !

Enfin, nous remercions chaleureusement la mairie pour sa subvention à nos activités.

L'équipe du sou est pleine de motivation, mais encore trop réduite : parents, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour une manifestation ou plus. Tous les coups de mains et idées sont les bienvenues !

Contact : soudesaintjulienmolinmolette@gmail.com

Charlotte Boudault : 06 19 77 20 36



TU JOUES ?

Et une année ludique de plus,

Tu Joues prend de l'âge et passe de la rue NEUVE à la rue VIEILLE :)!

L'année 2022 a été riche en accueil de joueurs et joueuses de tous âges. Chacun·e a pu profiter de la ludothèque les mercredis et jeudis, les matins ou les aprem ! Certain·es sont même venu·es en soirée pour des jeux de combinaison, de réflexion ou d'expression, en compétition ou collaboration :) !

Tu joues ? aime partager ses questionnements : nous avons animé tout au long de l'année des journées de réflexion autour des jeux turbulents, des messages discriminants véhiculés par certains jeux. Nous avons aussi initié des journées d'exploration de jeux dits « militants » ou encore des jeux vidéo !

La ludothèque a aussi pu reprendre intensément ses activités itinérantes qui avaient été mises à mal avec l'épidémie du Covid. Ainsi les jeux ont voyagé pour aller à la rencontre des résident·es des CADA¹ de Péages de Roussillon et d'Annonay. Ou encore à la rencontre des familles de la CCMP² dans le cadre des Espaces Rencontres Enfants-Parents (EREP) que *Tu joues ?* anime. Ces EREP, c'est une fois par mois sur les communes de St Régis du Coin, Marllhes et La Versanne. Les enfants y viennent accompagnés d'adultes parents, grand parents, voisin·es ou autre et c'est chouette que *Tu Joues ?* puisse les accompagner dans le choix de jeux et papoter ! Les jeux de société côtoient alors des peluches d'animaux du coin ou de la savane, des cuisines et des espaces de bricolage, mais aussi des jeux de construction type bunny, smart max ou kapla !

Mais qu'est-ce donc que tous ces jeux ? C'est aujourd'hui possible de les voir en ligne grâce au catalogue que vous pouvez consulter sur internet : tujoues.ludomax.fr. Pour chaque jeu ou jouet, on y trouve : une image, un descriptif et quelques indications d'âge, nombre de joueuses mais aussi une petite idée des compétences à mobiliser pour jouer. Plus de 700 jeux sont d'ores et déjà

numérisés, de quoi vous donner une petite idée du stock. 300 attendent encore leur code barre, dont nos magnifiques jeux en bois surdimensionnés !

Le choix de numériser les jeux, mais aussi d'enregistrer les usagers et usagères de la ludothèque est arrivé avec le développement du prêt de jeu. En effet, vous êtes de plus en plus à profiter du service de prêt et à repartir chez vous avec 2 jeux pour 1 mois³, la gestion sur cahier devenait un peu laborieuse ! Ainsi dès la réouverture de la ludothèque dans notre nouveau local du 8 rue vieille, ne soyez pas étonné·es de nous voir jouer de la scannette.

Nous travaillons toujours à développer un service de prêt itinérant pour que l'ensemble des habitant·es de la CCMP en profite. Si nous avons parfois du mal à ajuster notre rythme à celui des institutions et partenaires qui nous soutiennent (on trépigne !), nous n'avons pas renoncé à voir un Ludo-bus circuler de St Sauveur à Planfoy à partir de septembre 2023. En attendant, on croise les doigts, on touche du bois et on se mobilise pour enfin trouver une formule qui convienne et permette de maintenir de l'emploi.

L'actualité pour janvier c'est le tri du stock pour permettre la fin de la numérisation et la reprise des activités itinérantes dès février. Et la mise en carton pour le déménagement. Heureusement les joueuses sont parti·es avec plein de jeux sous les bras avant Noël ! L'aménagement de la nouvelle ludothèque pour vous accueillir dans de bonnes conditions prendra un peu de temps et on espère vous retrouver pour y jouer début avril.

D'ici là, venez nous voir au bar *la Clef à Molette* ou aux EREP. On continue à vous tenir informé·es par mail, et via notre site internet, facebook, insta et affichage pour que vous ne puissiez pas nous rater.

1 CADA : Centre d'Accueil pour Demandeuses d'Asile

2 CCMP : Communauté de Commune des Monts du Pilat

3 Pour une Adhésion à prix libre par foyer, vous pouvez emprunter 2 jeux pour 1 mois.



SAPEURS POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours a effectué 237 sorties, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. Ceci est dû à une forte activité de feux de forêt. Mais le plus gros de nos interventions reste le secours à personne avec 137 sorties soit une augmentation de 9%. Le tout cumulé, représente 1665 heures opérationnelles sur l'année.

Trois pompiers du centre ont été sollicités pour partir en renfort extra départemental pour prêter main forte aux collègues de la Gironde où ils sont restés une semaine chacun.

Le centre est actuellement composé de 22 hommes et de 5 femmes. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles recrues : Ludivine Lerch issue des JSP du

canton de Bourg-Argental, Olivier Lafourcade mutation de Buis Les Baronnies, Laurent Vallat de St Julien et une mutation de Bourg Argental Virgile Gocko qui est également pompier de Paris, et enfin Adrien Berne de Colombier.

Nous continuons de recruter des hommes et des femmes de 16 ans à 55 ans si vous êtes intéressé merci de prendre contact avec le chef de centre au 04 77 51 56 72

Pour votre information une session de formation aux gestes qui sauvent aura lieu au centre d'incendie et de secours de St Julien courant avril ; elle sera ouverte à tout public. Pour inscription ou simple renseignement appelez au 04 77 51 56 72.

Diplomes, grades et médailles

Diplomes :

Vincent Meunier : attestation de formation de contrôleur de casque

Raphaël Richard : attestation de formation d'accompagnateur de proximité

Dimitri Odouard : attestation de formation d'accompagnateur de proximité

Carole Baggiosi : diplôme d'équipier (secours à personne et opération diverses)

Jules Montélimard : attestation d'équipier feux de forêts

Ludivine Lerch : diplôme pompier secours à personne, opérations diverses et incendie.

Kévin Escudéro : diplôme de conducteur tout terrain mention PL.

Dominique Fanget : diplôme de conducteur tout terrain mention PL

Emilien Degraix : attestation de chef d'agrès feux de forêts

Timothe Guichebaron : attestation d'équipier feux de forêts

Laureline Roncin : diplôme d'équiper incendie, diplôme d'animateur de jeunes sapeurs-pompiers

Carole Baggiosi, Laureline Roncin, Timothé Guichebaron : conducteur VSAV (ambulance) et VTPM (transport de personnels et matériels)

Grades :

Dimitri Odouard : adjudant /chef

Nicolas Ramos : adjudant/chef

Christopher Mathevet : Sergent

Kévin Escudéro : caporal

Laureline Roncin : 1ère classe

Médailles :

Yoann Gache : médaille de 10 ans

Stéphane Bonnard : médaille de 10 ans



L'Amicale

Cette année l'amicale des sapeurs-pompiers a organisé deux évènements pour l'animation du village, en mars la matinée saucisses frites qui a eu un franc succès grâce à la mobilisation de la population du village et des alentours, puis en juillet avec le concours de pétanque qui a réuni encore une fois une centaine de personnes pour passer un moment de convivialité et de compétition.

Également, l'amicale des pompiers de Saint-Julien a organisé divers évènements qui ont ravi leurs membres des plus jeunes aux plus âgés. Une sortie cinéma le 19 mars à 17h pour aller voir le film d'animation *Vaillante*. Le 8 mai après la commémoration a été une journée de convivialité avec un repas et un après-midi avec des jeux divers et une sortie cinéma pour voir le film *Notre-Dame brûle*. Nous remercions Cinémolette pour leur accueil chaleureux.

Au niveau sportif, nous avons participé à plusieurs manifestations :

- La semaine sportive à Bourg Argental pour le tournoi de volley du 25 au 29 avril
- Le challenge Guy Juryc à Saint-Julien organisé par le SCP Pirailon le 11 juin
- Le cross départemental en septembre pour lequel il y avait 6 participants
- Le concours de pétanque national à Kerlouan (29) en septembre (6 participants)

Nous avons eu le plaisir de voir s'unir Dimitri Odouard et Marlène Berne lors de leur mariage le 27 août à la mairie de Colombier, nous leur souhaitons de nouveau tous nos vœux de bonheur.

Pour finir l'année, nous sommes allés fêter la Sainte Barbe avec les membres de l'amicale de Saint Sauveur en Rue à Saint sauveur où nous avons passé un très bon moment.

Nous avons terminé par le traditionnel arbre de Noël le 17 décembre, avec la découverte du merveilleux spectacle « Les mondes d'Yggdrasil » de l'association Val Grangent au Parc Expo à Saint Etienne. Celui-ci a été suivi d'un repas afin de passer un moment convivial avec nos familles et nos anciens pompiers.

Nous profitons du bulletin municipal pour remercier grandement la générosité des habitants de Saint-Julien-Molin-Molette, Colombier et Graix pour leur soutien lors de nos passages des calendriers.



L'arbre de Noël

Les nouvelles recrues 2022



